## L'ILSYRICIIOS PIBLILOLE DEPIIS 1815

Considérons maintenant un autre effet, non moins pernicieux, de l'instruction primitive. Au sortir du lycée, après la classe de philosophie, le système suppose que l'éducation générale est achevée; il n'en propose pas une seconde, ultérieure et supérieure, celle des universités. A la place de ces universités encyclopédiques, dont l'objet est l'enseignement libre et l'avancement libre de la science, il met des écoles d'Etat, spéciales, séparées les unes des autres, chacune d'elles enfermée dans un compartiment distinct, chacune ayant pour but de créer, constater et proclamer une capacité pratique, chacune d'elles chargée de conduire pas à pas le jeune homme à travers une série d'études et d'épreuves, jusqu'au titre ou diplóme final qui le qualifie pour sa profession, diplôme indispensable ou du moins très utile, puisque avec lui, dans beaucoup de cas, on entre dans la carrière avec faveur et crédit, dans und bon rang avec une notable avance. - A l'entrée de presque toutes les carrières, dites libérales, un premier diplome est exigé, celui de bachelier ès-lettres ou de bachelier èssciences, parfois l'un et l'autre, et l'acquisition de ce grade est maintenant pour toute la jeunesse francaise un grand souci, une préoccupation quotidienne et pénible. A cet effet, aux alentours de la 16 année, le jeune homme travaille ou plutòt on le travaille, pendant un an ou deux, il se soumet à une culture forcée, non pas en vue d'apprendre et de savoir, mais pour répondre bien ou passablement à l'examen et pour faire certifier, sur preuves ou semblants de preuves, quil a recu toute l'éducation classique. - Ensuite, à l'Ecole de médecine ou de droit, pendant les quatre années prescrites, seize inscriptions échelonnées, quatre ou cinq examens superposés, deux ou trois vérifications terminales, l'obligent à fournir les mêmes preuves ou semblants de preuves, pour faire constater chaque année, qu'il s'est assimilé les enseignements de l'année, et pour faire attester, à la fin de ses études, qu'il pos sède à peu près l'ensemble et la diversité des connaissances auxquelles il est astreint.

Dans les écoles où le nombre des admís est limité, la culture, encore plus active, devient intense et continue : àl'Ecole centrale, aux écoles commerciales ou agronomiques, à l'école des Beaux-Arts ou des Chartes, l'élève est là toute la journée; aux écoles militaires, à l'Ecole polytechnique ou Normale, il est là toute la journée et toute la nuit; on l'a caserné. - Et l'impulsion qu'il subit est double; à la pression de l'examen et s'ajoute celle du concours.

A l'entrée, à la sortie et pendant tout son séjour, non seulement à la fin de chaque année, mais chaque semestre ou trimestre, parfois toutes les six semaines ou meme tous les quinze jours, il est évalué, d'après ses compositions, exercices et interrogatoires, avec tant de points pour chacune de ses valeurs partielles, avee tant de points pour sa valeur totale, et, d'après ces chiffres, il est classé à tel rang parmi ses camarades qui sont ses rivaux. Descendre dans l'échelle serait désavantageux et humiliant ; monter dans l'échelle sera utile et glorieux. Sous la poussée de ce motif si fort en France, son principal objet est de monter ou, du moins, de ne pas descendre: il emploie
parcelle à còté ni au-delà, il ne s'accorde au cune diversion, il ne se permet aucune initia tive; sa curiosité soutenue ne s'aventure pas en dehors du cercle tracé; il n'absorbe que les matières enseignées et dans lordre oú elles sont enseignées ; il s'en emplit et à pleins bords. mais pour se déverserà l'examen, non pour retenir et garder à demeure ; il court le risque de s'engorger, et, quand il se sera dégorgé, de rester creux.

Tel est le régime de nos écoles spéciales : ce sont des entreprises de jardinage systématique. énergique et prolongé ; l'Etat jardinier en chef, agrée ou choisit des plans qu'il se charge de mener à bien, chacun en son espèce. A cet effet, il sépare les espèces et les range chacune à part sur sa couche de terreau; là, toute la journée, il bèche, sarcle, ratisse, arrose, ajoute engrais snr engrais, applique ses puissants appareils de chauffage, accélère la croissance et la maturation. Dans certaines couches, ses plans sont toute l'année sous cloche; de cette facon, il les maintient dans une atmosphère artificielle et constante; il les contraint à s'imbiber plus largement des liquides nutritifs qu'il leur prodigue, à se gonfler, à s'hypertrophier, à produire des fruits ou des légumes de montre, qu'il expose el qui lui font honneur, car tous ces produits ont bonne apparence, plusieurs sont superbes d'aspect, leur grosseur semble attester leur excellence; il les a pesés au préalable, et les étiquettes officielles dont on les décore annoncent le chiffre authentique de leur poids.
H. Taine.

## (La Reconstruction de la France en 1800, Revue des Deux-Mondes.)

pour une autre à son amant. C'était le premier ecu que mon bon maitre touchait depuis la Saint-Jean. Comme il était magnifioue et libéral il me mena tout aussitòt à la Pomme d'or, sur le quai de Grève, proche la maison de ville, où le vin est bon et les saucisses renommées. Aussi les gros marchands. qui achètent les pommes sur le Mail, ont-ils coutume d'y aller, vers midi, en partie fine. C'était le printemps, t il était doux de respirer le jour. Mon bon maitre nous fit servir sur la berge, et nous dinàmes en écoutant le frais clapotis de l'eau battue par l'aviron des bateliers. Un air riant t léger nous baignait dens ses ondes subtiles t nous étions heureux de vivre à la clarté du our. Tandis que nous mangions des goujons rits, un bruit de chevaux et d'hommes, s'eleant à notre côté, nous fit tourner la tête.
Un petit vieillard noir, qui dinait à la table orochaine, nous dit avec un sourive obligeant: - Ce n'est rien, messieurs, c'est une serante qu'on mène pendre pour avoir volé des oarbes de dentelles à sa maitresse.
Au moment qu'il parlait, nous vimes en effet issise au cul d'une charrette, entre des serzents à cheval, une assez belle fille, l'air étonné t la poitrine teadue par l'écart des bras liés ur le dos. Je la vis à peine et pourtant j'aurai oujours dans les yeux l'image de cette figure lanche et de ce regard qui dêjà ne voyait plus ien,

- Oui, messieurs, reprit le petit vieillard 10ir. C'est la servante de Mme la conseillère losse, qui, pour se faire brave chez Ramponıeau, au coté de son amant, déroba à sa maìresse une coiffe de point d'Alencon et s'enfuit rès avoir fait ce larcin. Elle fut prise dans

DIaspmente ra urvimite ae son mantre I rimalcion. Notre esprit est ainsi fait que rien ne le trouble ni le blesse de ce qui est ordinaire et coutumier. Et l'usage use, si je puis dire, notre indignation, aussi bien que notre émerveillement. Je m'éveille chaque matin, sans songer, je l'avoue, aux malheureux qui seront pendus ou roués pendant le jour. Mais quand l'idée du supplice m'est rendue plus sensible, je sens mon cceur set troubler, et pour avoir vu cette belle fille conduite à la mort, ma gorge se serre au point que le petit poisson n'y saurait entrer.

- Qu'est-ce qu'une belle fille? dit l'huissier. Il n'est pas de rue à Paris où. dans une nuit, on n'en fasse à la douzaine. Pourquoi celle-ci avait-elle volésa maitresse, madame la conseillère Josse?
- Je n'en sais rien, monsieur, répondit gravement mon bon maitre; vous n'en savez rien et les juges qui l'ont condamnée n'en savaient pas davantage, car les raisons de nos actions sont obscures et les ressorts qui nous font agir demeurent profondément cachés. Je tiens l'homme pour libre de ses actes, puisque ma religion l'enseigne; mais, hors la doctrine de l'Eglise, qui est certaine, il y a si peu de raison de croire à la liberté humaine que je fremis en songeant aux arrets de la justice qui punit des actions dont le principe, l'ordre et les causes nous échappent également, où la volonté a souvent peu dee part, et qui sont parfois accomplies sansconnaissance. Sil fautenfin que nous soyons responsables de nos actes, puisque l'économie de notre sainte religion est fondée sur l'accord mystérieux de la liberté humaine et de la gràce divine, c est un abus que de déduire de cette obscure et délicate liberté toutes les gènes, toutes les tortures et tous les supplices dont nos codes sont prodigues.
- Je vois avec peine, monsieur, dit le petit homme noir, que vous êtes duparti des fripons.
- Hélas! monsieur, dit mon bon maittre, ils sont une part de l'humanité souffrante et mem bres, comme nous, de Jésus-Christ, qui mourut entre deux larrons. Je crois apercevoir dans nos lois des cruautés, qui paraitront distincment dans l'avenir, et dont nos arrière-neveux s'indigneront.
- Je ne vous entends pas, monsieur, dit l'autre en buvant un petit coup de vin. Toutes les barbaries gothiques ont été retranchées de nos lois et coutumes, et la justice est aujourd'hui d'une politesse et d'une humanité excessives. Les peines sont exactement proportionnées aux crimes et vous voyez que les voleurs sont pendus, les meurtriers roués, les criminels de lèse-majesté écartés à quatre chevaux, les athées, les sorciers et les sodomistes brùlés, les faux-monnayeurs bouillis, en quoi la justice criminelle marque une extrème modération et toute la douceur possible.
- Monsieur, de tout temps les juges se sont estimés bienveillants, équitables et doux. Aux àges gothiques de saint Louis et même de Charlemagne, ils admiraient leur propre bénignité, qui nous semble rudesse aujourd hui; je devine que nos fils nous jugeront rudes à leur tour, et qu'ils trouveront encore quelque chose à retrancher sur les tortures et sur les supplices dont nous usons.
- Monsieur, vous ne parlez pas comme un magistrat. La torture est nécessaire pour tirer des aveux qu'on n'obtiendrait point par la douceur. Quant aux peines, elles sont réduites à ce qui est nécessaire pour assurer la vie et les biens des citoyens.

